Sylvie Noachovitch vs Nicolas Poincaré

11/04/2008 à 22h09

En juin 2007, le Canard enchaîné avait publié un article selon lequel Sylvie Noachovitch, après avoir évoqué le grand appétit sexuel de DSK, aurait déclaré : *“Moi, mon mari peut dormir tranquille. Dans ma circonscription, il n’y a que des Noirs et des Arabes. L’idée de coucher avec l’un d’eux me répugne”.*

La rivale malheureuse de DSK aux législatives, Sylvie Noachovitch, a tenté vendredi 11 avril de convaincre le tribunal correctionnel de Paris qu’elle n’avait jamais tenu les propos racistes que lui attribue le journaliste de RTL Nicolas Poincaré, qu’elle poursuit en diffamation. Suite